

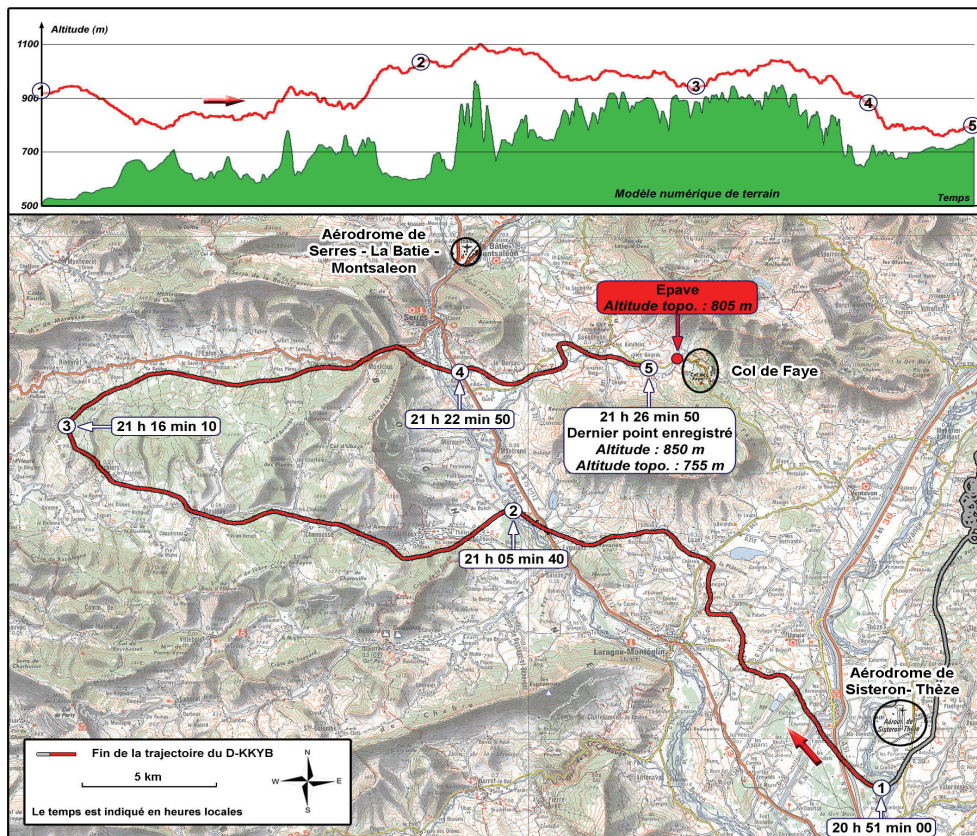
Collision avec un arbre en fond de vallée avec le moteur tournant, collision avec le sol

Aéronef Planeur motorisé Schleicher ASH 25 E	Immatriculation D-KKYB	Exploitant Club
Date et heure¹ Jeudi 30 juin 2011 à 21 h 34	Lieu Savournon (05)	Conséquences Pilote et passager décédés, aéronef détruit

Le pilote et le passager décollent en remorqué vers 13 h 30 de l'aérodrome de Serres La Bâtie (05) pour un vol dans la région de Briançon (05) suivi d'un retour sur Serres. Le vol s'effectue avec deux autres planeurs derrière un planeur leader.

Après environ 8 heures de vol, le pilote met le moteur en route dans les environs de Sisteron. A cet instant, il se situe à l'arrière du groupe dont il décide de se séparer. Il reste en communication radio avec le pilote du planeur leader et ne fait pas état de problème particulier.

Vers 21 h 05 (point 2, voir trajectographie ci-dessous), il pénètre dans une vallée qu'il survole à faible hauteur. Il en sort vers 21 h 22 (point 4) au niveau de la ville de Serres puis, moteur tournant, poursuit le vol dans une vallée montante qui mène au col de Faye. Il survole un champ sur lequel un atterrissage de précaution est possible. A l'approche du col en vol rectiligne, le motoplaneur heurte un arbre avec l'aile gauche puis entre en collision avec le sol en contrebas dans le lit d'une rivière asséchée.



¹ Toutes les heures indiquées sont en heure locale.

Les conditions météorologiques étaient les suivantes : vent du 300 à 330 ° pour 14 à 25 kt, CAVOK, turbulence modérée à localement forte avec présence de vents rabattants sur les versants est du relief. Heure du coucher du soleil : 21 h 24.

Lorsqu'il est sorti de la vallée à faible hauteur, le pilote n'était plus en mesure de rejoindre directement l'aérodrome de Serres car les performances du moteur ne permettaient pas de prendre la hauteur nécessaire pour s'affranchir du relief, des turbulences et des vents rabattants. A proximité de la ville (point 4), de nombreux champs auraient permis un atterrissage en campagne.

Le pilote était détenteur d'une licence de pilote de planeur délivrée par l'Allemagne. Il totalisait 2 600 heures de vol dont 191 sur type et 70 dans les trois mois précédents dont 34 sur type. Le passager, frère du pilote, ne disposait pas de titre aéronautique. Ils étaient arrivés à Serres le samedi précédent et avaient volé en groupe sur ce même planeur motorisé le dimanche (5 h 15 min de vol), le lundi (7 h 30 min) et le mardi (8 h 40 min). Ils n'ont pas volé la veille du jour de l'accident.

Conclusion

La fin du vol s'est déroulée en fond de vallée, à basse altitude, à une heure proche de la nuit aéronautique et dans des conditions aérologiques défavorables que le pilote n'était pas en mesure de compenser avec son moteur.

L'accident résulte d'une obstination du pilote à poursuivre le vol dans un environnement difficile et d'une absence de décision d'atterrir en campagne malgré les possibilités offertes.